



Direction générale de
l'environnement (DGE)

Biodiversité et paysage

Ch. du Marquisat 1
1025 St-Sulpice

Distribution :

Aux personnes concernées

Réf. : DGE-BIODIV/JRH

Aigle, le 10.07.2017

Affaire traitée par : Roch Jean-Claude ☎ : 079 / 230 53 49

Recensements " tétras-lyres " ETE 2017

Madame, Monsieur,

Toujours dans l'idée de connaître l'indice de reproduction des tétras-lyres, nous poursuivons nos recensements d'été avec les chiens d'arrêts.

La chasse du tétras-lyre sera ouverte pour la saison 2017 pour autant que l'indice de reproduction soit favorable (indice supérieur à 1 jeune par poule). Il est donc nécessaire d'avoir des informations réalistes et fiables pour connaître cet indice.

Les dates ci-dessous sont déjà arrêtées et nous espérons qu'elles conviendront à tous !!!

Nous nous permettons de vous adresser le programme des recensements susmentionnés.

Afin de limiter au maximum les échanges de correspondances, nous vous proposons de nous contacter par téléphone pour nous confirmer votre participation ou pour le collaborateur qui possède une adresse électronique peut l'adresser par courriel à l'adresse suivante : jean-claude.roch@vd.ch

Recensement du vendredi 11 août 2017 Les Avants	Recensement du Mercredi 16 août 2017 Pierre du Moëlle	Recensement du mardi 22 août 2017 Arpille RC	Recensement du jeudi 24 août 2017 la Vy-Boveyre	Recensement du mardi 29 août 2017 Pillon
--	--	---	--	---

Programme d'une journée de recensement :

- 06'30 h. rendez-vous
- 07'00 h. déplacement sur l'endroit du recensement
- 08'00 h. début du recensement selon la méthode habituelle
- 12'00 h. petit pique-nique
- 15'00 h. au plus tard, fin du recensement et retour aux voitures

Objet de la lettre

Concerne les conducteurs de chiens :

Les chiens doivent impérativement respecter les oiseaux, but visé "accident 0". Il n'est pas prévu de faire de test avec les chiens, donc nous vous faisons entièrement confiance dans l'engagement de vos compagnons. Si d'aventure un chien ne respecte pas les oiseaux, nous nous réservons le droit de l'abstenir de participer au comptage.

Recensement du vendredi 11 août 2017 :

Région "Chessy – Molard - Folly" (en dessus de Montreux idem années précédentes)
Rendez-vous : Buffet de la gare, aux Avants, à **06'30 h.**

Recensement du mercredi 16 août 2017 :

Région de la Pierre du Moëllé (parcelles Grdes Charbonnières et Bois des Arlettes)
Rendez-vous : place de parc du restaurant de la Pierre du Moëlle à **06'30 h.**

Recensement du mardi 22 août 2017 :

Région "Arpille RC" (idem années précédentes)
Rendez-vous : place de parc du Col de Lacroix à **06'30 h.** coord: 576 050 / 130 200

Recensement du jeudi 24 août 2017 :

Région "la Vy-Boveyre" (idem années précédentes)
Rendez-vous : place de parc de la Vy-Boveyre à **06'30 h.** coord: 573 200 / 131 025

Recensement du mardi 29 août 2017 :

Région "Col du Pillon" (idem années précédentes)
Rendez-vous : place de parc du col du Pillon à **06'30 h.** coord: 582 075 / 133 625

Tout en restant à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements, en vous remerciant pour votre engagement et dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le surveillant de la faune, circ. 9
Roch Jean-Claude

Copie(s) :

- L. Cavallini, chef des gardes (pour information et invitation)
- F. Hofmann, Chef de section (pour information et invitation)
- N. Produit, secrétariat de la section chasse, pêche et surveillance (pour classement)